

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Cessions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5318 Société : 35103

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZHAR R. Rachida.

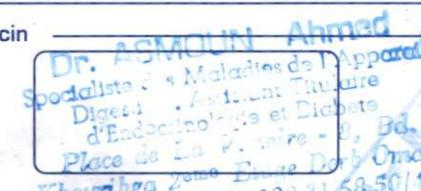
Date de naissance : 26.08.62

Adresse : 26 route de Touret angle Rue de l'Industrie El Jdid

Tél. : 0664 82 15 56 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/06/2020

Nom et prénom du malade : ZHAR Rachida Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : gastrite ulcère + diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 28/07/2020

Le : 28/07/2020

Signature de l'adhérent(e) :

Rachida

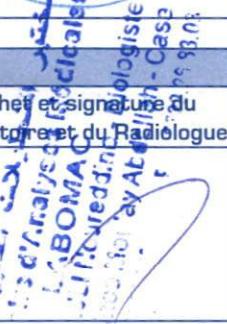
### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21-06-20	g	1	267H	Dr ASMOUDI Ahmed Spécialiste en Prostésthodontie et Radiologie Dentiste d'Excellence - 3, Bd. Place de la Victoire - 2ème Etage - Derb Oma Khouribga - Casablanca - Tel: 024-53.5015

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	11/6/2021	236,80

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	18/06/2021	B-I 0,00 + PC	160 DH

### AUXILIAIRES MEDICAUX

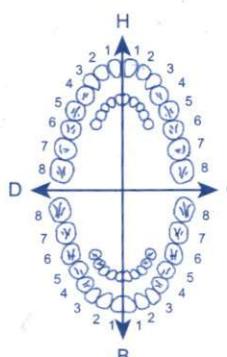
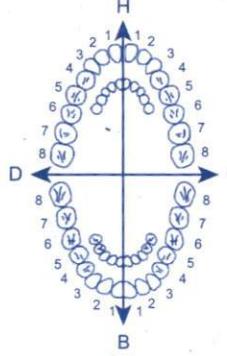
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	21-06-2021					740,00

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				
				
<b>O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES</b>				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXÉCUTION
				FIN D'EXÉCUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXÉCUTION

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

(Création, remont, adjonction)  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

# Dr ASMOUN Ahmed

SPECIALISTE DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

ESTOMAC, FOIE, INTESTIN

Chirurgie anale: Hérmorroides, Fistules, Fissures

Endoscopie digestive

Ex ASSISTANT TITULAIRE D'ENDOCRINOLOGIE ET DIABETE

Ex. ENSEIGNANT A LA FACULTE DE MEDECINE DE

CASABLANCA



الدكتور أسمون أحمد

إختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

جراحة المخرج والبواسر

داخلي سابقًا بقسم أمراض السكر والغدد

مدرس سابقًا بكلية الطب

بالدار البيضاء

Casablanca le : ٢١ - ٥ - ٢٠٠٦ الدار البيضاء في :

Z H A R Rachida

$$58100 \times 4 = 232400$$

- Novamix 30 f. 114 x per N. 3

30 u f. ml 3ml x  
30 u f. 80,-

Novamix

10 u f. ml 3ml x

- B. au J. 1000

per 3 ml -

**ORLIMEDIS SARL**  
44 Rue des Hopitaux - Quartier des  
Hopitaux, Anfa - Casablanca (3)  
Tel: 0522 20 39 39 / 0522 20 65 65  
0522 27 35 06 Fax: 0522 21 37 09

740,06

- aiguille 1ml pré-remplie 3ml

Lamally

Prob 20  
Juv 2017  
28e

2376,80



# Dr ASMOUN Ahmed

SPECIALISTE DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

ESTOMAC, FOIE, INTESTIN

Chirurgie anale: Hérmorroïdes, Fistules, Fissures

Endoscopie digestive

Ex ASSISTANT TITULAIRE D'ENDOCRINOLOGIE ET DIABETE

Ex ENSEIGNANT A LA FACULTE DE MEDECINE DE

CASABLANCA

الدكتور أسمون أحمد

إختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

جراحة المخرج والبواشر

داخلي سابقًا بقسم أمراض السكر والغدد

مدرس سابقًا بكلية الطب

بالدار البيضاء

Casablanca le : ٢١ - ٥٦ - ٢٠٢٣ الدار البيضاء في :

Z M A R R O U I N D A

H A b A I C

مشفى التضامن  
الطب العام  
المخبر  
للمختبرات  
L'Institut d'Analyses  
Laboratoire d'ANALYSES  
LA BOUJIA - Biologistic  
L'Institut d'Endocrinie - Case  
LOUANJL Noualay Abdellah - 25.931  
Rue Prince Moulay Abdellah - Tel. 0522.21.742  
tél. 0522.21.742

Dr. ASMOUN Ahmed  
Spécialiste de l'appareil digestif  
- Dr. en Chirurgie  
- d'E. en Chirurgie  
Place Khouribga Casablanca  
Bd. Hassan II Casablanca  
Téléphone : 05 22 31 58 41 / 50 - Fax : 05 22 31 58 50  
ICE : 002215254000088

Facture N° :

**FN203409**

Date	CLIENT	PAGE
27/07/20	34210475	1

**ZHAR RACHIDA**

Référence commande N°	Representant	Mode d'expédition	Mode de règlement
	SHOWROOM	NOS SOINS	

Référence	Qté	Désignation	TVA	P.U HT	R%	MT HT
G133-111	1	BANDELETTE ON CALL PLUS 50 TEST	20%	108,333		108,33
G133-111	2	BANDELETTE ON CALL PLUS 50 TEST	20%	108,333		216,67
G133-111	1	BANDELETTE ON CALL PLUS 50 TEST	20%	108,333		108,33
G133-111	1	BANDELETTE ON CALL PLUS 50 TEST	20%	108,333		108,33
AT0060/19	60	AIG 6MM MEDI FINE	20%	1,250		75,00

**ORLIMEDIS SARL**  
44 Rue des Hôpitaux, Quartier des  
Hôpitaux Anfa - Casablanca (3)  
Tél 0522 20 39 39 / 0522 20 65 65  
0522 27 35 06 - Fax : 0522 27 37 09

MT HT	TVA	MT TVA
616,66	20%	123,34

H.T	Mt TVA	Total TTC
616,66	123,34	<b>740,00</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de:  
**Sept cent quarante** DHs

INP : 093001980  
IF : 706552  
ICE : 001654761000041

## FACTURE

Casablanca le 18-07-2020

**MUPRAS**  
**Mme Rachida ZHAR**  
**Prescripteur : Dr Ahmed ASMOUN**

Demande N° 2007180101

#### **Analyses :**

## Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Prélèvement sanguin	E22	E
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B

Total des B : 100

TOTAL DOSSIER : 160.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent soixante dirhams

*Dr Noureddine LOUANJLI*

مختبر الشعيراتradicale  
d'Analyse Biologique  
Laboratoire LA BOUDINE - Casablanca  
Laboratoire LA Noureddine Abdellah n° 83  
LOUANJ Nouilly  
n° 11 Rue Prince  
O. 10000

Prélèvement à Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

**Date du prélèvement** : 18-07-2020 à 12:49  
**Code patient** : 1906040068  
**Né(e) le** : 26-08-1962 (57 ans)



**Mme Rachida ZHAR**  
Dossier N° : 2007180101  
Prescripteur : Dr Ahmed ASMOUN

## BIOCHIMIE SANGUINE

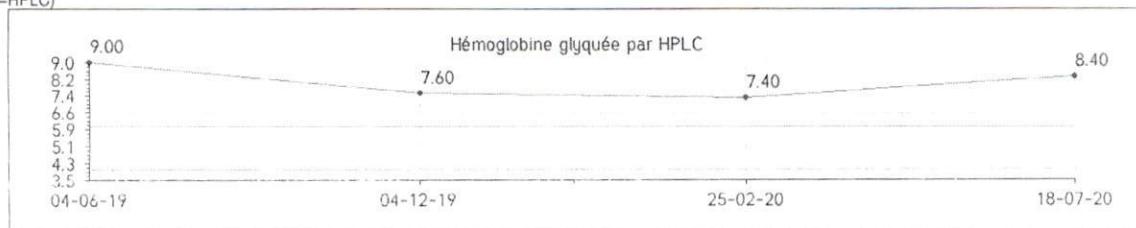
25-02-2021

## Hémoglobine glyquée par HPLC (Tosoh G8-HPLC)

8.4 %

(4.0–6.0)

7.4



### Les pièges de l'HbA1c:

### **1– Les situations qui surestiment le dosage de l'HbA1c :**

Hypertriglycéridémie, insuffisance rénale/hyperurémie (Hb carbamylée), déficit en fer (anémies), vitamine b12, folates, splénectomie, abus d'opiacés, d'alcool ou d'acide acétysalicylique, hyperbilirubinémie, présence d'hémoglobine foetale HbF (thalassémie).

## **2- Les situations qui sous-estiment le dosage de l'HbA1c :**

Vitamines C et E, maladie hépatique chronique, hémodialyse, hémolyse, transfusion sanguine, présence d'HbS et C (facilement dépistées grâce au dosage par HPLC), splénomégalie, médicaments : dapsoné, antiviraux, interféron, fer, EPO et grossesse.

Validé par Dr Nourredine LOUANJLI

Page 1 / 1

Prélèvement à Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

40. Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P. 20.080      40. مَحْكَمُ الْأَمْنِيَّاتِ مُولَى عِبْدُ اللَّهِ - الدَّارِالبيضاَءَ - رَبَّ

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 26 83 03 / 05 22 22 14 95 / Fax : 05 22 26 83 03  
e-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

ICE : 001654761000041 / PATENTE : 33202488 / IF : 41502000